## Ce que j'ai compris du projet festival de cannes :

- Le festival de cannes est composé de 2 principales sections : section officielle (Long métrages, Courts métrages, Caméra d'Or et un certain regard ; s'ajoute à cela la diffusion de films hors compétition) et une section parallèle (non traitée).
- Les compétitions Courts et longs métrages donnent lieu à différents prix.
- Il existe des jurys pour chaque concours :
  - Long métrage : 9 personnes de professions variées et de différentes nationalités
  - o <u>Court Métrage</u>: 5 personnes, event. De même nationalité
  - o <u>Caméra d'or</u> : 5 personnes, event. De même nationalité
  - o <u>Certain Regard</u>: 5 personnes, event. De même nationalité
  - Un français au moins dans chaque jury
- Sélection des films : 2 types de comités :
  - Un premier comité dirigé par le directeur artistique du festival, choisit les films étrangers, est composé de 4 membres.
  - Un deuxième qui choisit les films français en compétition, comité variable d'une année à une autre.
- Ces comités visionnent jusqu'à 6 films par jours.
- A l'issue du processus de sélection :
  - o 3 films français sur les 20 choisis pour le LM
  - o 10 films choisis pour le CM
  - o 6 ou 7 films HC
  - Une vingtaine de films pour UCR
- La Caméra d'Or est un prix qui récompense le meilleur premier film de toutes les sélections (officielle et parallèle), il est établi par un jury et est remis lors de la cérémonie de clôture.
- Concernant les journalistes : les accréditations de 10000 personnes sont réparties selon 3 niveaux qui déterminent les droits d'accès aux projections et l'ordre d'entrée dans les salles. De plus, des invitations à toute sorte de projections sont attribuées aux Cannois par tirage au sort.
- L'attribution des niveaux d'accréditation est décidée par le service de presse, qui tranche en fonction du type de la personne, sa nationalité et de l'importance de l'organisme à laquelle il appartient.

- Concernant le budget et les sponsors : Dotations publiques, 300 chaines de télé et plusieurs sponsors. Les offres de parrainage officiel sont choisies par les responsables du festival, qui négocient les contrats avec les partenaires.
- Le festival demande une année de préparation, elle concerne différents pôles. On se limitera dans l'application à la gestion des VIP, gestion des hébergements et définition du planning des projections.

## **Gestion des VIP**

L'application doit permettre :

- La constitution et le maintien des fiches VIP : c'est à dire la définition du VIP (photo, nationalité, type, coefficient d'importance, compagnon attiré, nombre de followers sur twitter, nombre d'abonnés sur Instagram).
- La gestion de la relation VIP: c'est à dire garder une trace de tous les échanges effectués avec ses invités (courrier, appels téléphonique, FAX) et toutes les actions entreprises pour répondre à ses attentes.

## Gestion des hébergements

L'application doit permettre :

- La saisie des caractéristiques de l'hébergement, des services offerts, ainsi que le nombre de places disponibles chaque jour du festival, actualisé régulièrement soit par les responsabless, soit par les gérants des hotels.
- La répartition des jurys, invités et équipes de films dans les hébergements (les membres d'un même jury sont logés si possible dans le même hôtel, et aucune personne de l'un des films concourants ne doit être placée dans cet hôtel). Les VIP non invités se logent par leurs propres moyens.
- La saisie ou la suppression d'une réservation d'un VIP dans l'établissement : nombre de personnes, date et vérification des contraintes et affichage de la capacité disponible en temps réel.
- ★ L'application sera accessible à 2 types d'utilisateurs :
- <u>les gérants des établissements</u> : ils saisissent les informations sur leur établissement, ainsi que la disponibilité des chambres ;
- <u>les membres du festival</u> : pour affecter un VIP à un hébergement, en respectant toutes les contraintes mentionnées précédemment.

## **Planning des projections**

- Placer les projections des différents films en fonction de leur durée et de certaines contraintes :
  - Un même jury ne doit pas avoir plus de 3 films en compétition à visionner par jour
    (3 pour les LM, 4 pour les UCR)
  - Tous les films doivent être projetés sur la durée prévue du festival (11 jours pour le LM, 12 jours pour les HC (souvent en clôture du festival), 9 jours pour UCR et 1 jour pour les CM, souvent à la fin du festival) dans les salles attitrées aux compétitions
  - Les films hors compétition sont répartis de façon régulière sur la durée du festival, en plus des films en compétition.
  - Le palmarès des CM et UCR sont donnés la veille du palmarès de LM qui clôt le festival.
  - Chaque jour du Festival, au moins deux films de la compétition officielle Long Métrage sont planifiés.
  - o Ces 2 films sont projetés 2 fois dans la journée.
  - La presse est conviée la veille pour la projection de ce même film ou bien aux séances du lendemain
  - Les projections officielles se font en présence de l'équipe du film visionné et d'invités, après la célèbre montée des marches rouges
  - La priorité d'entrée aux projections pour la presse s'effectue en fonction des niveaux d'accréditation (lus sur les badges)